

# Déclaration de protection des données

## concernant la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle pour le personnel affilié à edifondo

### Introduction

La présente déclaration de protection des données informe sur le traitement des données à caractère personnel des collaboratrices et collaborateurs (ci-après dénommés «**le personnel**») affiliés à la fondation de prévoyance edifondo dans le cadre de la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle.

La caisse de pension edifondo est la fondation de prévoyance du personnel des sociétés Losinger Marazzi SA, PraderLosinger Sa et VSL (Suisse) SA (ci-après dénommée la «**Caisse**»).

La Caisse a mandaté Kessler Prévoyance SA, Avenue de la Gare 44, 1001 Lausanne (ci-après dénommée «**Kessler**») pour mettre en œuvre la prévoyance professionnelle en tant que société gérante.

«**Nous**» ou «**notre**» désigne la Caisse et/ou Kessler, selon l'étendue de leur participation au traitement en question.

Nous traitons des données personnelles nécessitant différents niveaux de protection, y compris des **données sensibles**. Nous ne traitons ces dernières que dans le cadre de la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle, notamment pour le traitement des cas d'invalidité.

La présente déclaration de protection des données s'applique au traitement de toutes les données personnelles que nous collectons dans le cadre de la prévoyance professionnelle et des activités associées.

Nous entendons par:

- «**données à caractère personnel**» ou «**données personnelles**»: toutes les informations concernant une personne physique identifiée ou identifiable;
- «**données sensibles**»:
  1. les données sur les opinions ou les activités religieuses, philosophiques, politiques ou syndicales;
  2. les données sur la santé, la sphère intime ou l'origine raciale ou ethnique;
  3. les données génétiques;
  4. les données biométriques identifiant une personne physique de manière univoque;
  5. les données sur des poursuites ou sanctions pénales et administratives;
  6. les données sur des mesures d'aide sociale.
- «**personne(s) concernée(s)**»: la ou les personnes physiques dont les données personnelles font l'objet d'un traitement;
- «**traitement**»: toute opération relative à des données personnelles, quels que soient les moyens et procédés utilisés, y compris la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'utilisation, la modification, la communication, l'archivage, l'effacement ou la destruction de données;
- «**responsable du traitement**»: la personne privée ou l'organe fédéral qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données personnelles;

- **«sous-traitant»**: la personne privée ou l'organe fédéral qui traite des données personnelles pour le compte du responsable du traitement.
- **«organe fédéral»**: l'autorité fédérale, le service fédéral ou la personne chargée d'une tâche publique de la Confédération.

## Responsable du traitement des données personnelles

Le traitement des données personnelles conformément à la législation sur la protection des données relève de la responsabilité des deux responsables suivants:

### **Fondation de prévoyance edifondo**

p.a. Kessler Prévoyance SA  
Avenue de la Gare 44  
Case postale 950  
1001 Lausanne

et

### **Kessler Prévoyance SA**

Avenue de la Gare 44  
Case postale 950  
1001 Lausanne

Dans ce contexte, les responsables mentionnés sont chacun responsable, dans le cadre de la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle, du traitement des données dans leur domaine d'activité. La Caisse définit l'objectif principal, à savoir la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle, et Kessler se charge de la mise en œuvre opérationnelle de la prévoyance professionnelle en accord avec la Caisse et détermine ses modalités.

Un conseiller en matière de protection des données a été nommé dans le cadre de la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle.

### **Antoine Aviolat**

Avocat - Conseiller juridique,  
Conformité et Protection des données  
p.a. Losinger Marazzi SA  
Chemin des Lentillières 15  
1023 CRISSIER

Pour toute question relative à la protection des données conformément à la présente déclaration de protection des données, veuillez vous adresser à l'adresse suivante:

[edifondo@kessler.ch](mailto:edifondo@kessler.ch)

Veuillez indiquer dans l'en-tête de l'e-mail ou du courrier la mention «Fondation de prévoyance edifondo - Protection des données».

## Destinataires de la déclaration de données personnelles

Les **données personnelles** traitées conformément à la présente déclaration de protection des données concernent aussi bien des personnes assurées et leurs proches, des bénéficiaires de rentes et autres bénéficiaires de prestations (appelés destinataires) que des tiers.

Le traitement des données personnelles par nos soins peut notamment concerner les catégories de personnes suivantes:

- les personnes assurées dans le cadre de la prévoyance professionnelle obligatoire, surobligatoire et facultative et leurs proches (par ex. le conjoint ou le partenaire actuel et l'ancien conjoint ou partenaire, les parents et les enfants) ainsi que d'autres personnes bénéficiaires et d'autres bénéficiaires;
- les employeurs précédents, actuels et, le cas échéant, futurs ainsi que leurs interlocuteurs;
- les personnes dûment autorisées (par ex. le représentant légal);
- les personnes susceptibles de faire valoir des droits, les personnes responsables et les autres parties prenantes;
- les membres des organes de la Caisse;
- les interlocuteurs des assureurs sociaux et privés, d'autres institutions de prévoyance, d'institutions de libre passage et d'institutions du pilier 3a, les fournisseurs et les partenaires ainsi que les autorités;
- les locataires et les interlocuteurs au sein d'entreprises en rapport avec la location d'immeubles résidentiels et commerciaux;
- les personnes qui nous contactent par d'autres moyens.

## Catégories de données personnelles

### Données de base

Les données de base sont les données fondamentales des personnes concernées. Il s'agit notamment des données dont nous avons besoin pour traiter leurs relations contractuelles et autres relations d'affaires, par exemple:

Pour les **personnes assurées**:

- civilité, prénom, nom, sexe, date de naissance;
- adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone et autres coordonnées;
- état civil et, le cas échéant, date du mariage ou du divorce ou date d'enregistrement ou de dissolution du partenariat;
- données provenant de documents d'identification tels que les passeports ou cartes d'identité;
- dans le cadre des dispositions légales, le numéro AVS, le numéro de contrat, le numéro de police et le numéro d'assuré ainsi que, le cas échéant, les informations sur une précédente institution de prévoyance ou de libre passage, la date d'entrée et de sortie chez l'employeur, la catégorie de personnel, le degré de capacité de travail, le taux d'occupation, la durée de la relation de travail ainsi que le salaire annuel déclaré et assuré, et le salaire annuel LPP.

Pour les **employeurs et autres partenaires contractuels** qui sont des entreprises :

- données personnelles des interlocuteurs, par exemple noms et adresses, informations sur les titres, fonction dans l'entreprise, qualifications et éventuellement informations sur la direction et les membres du personnel.

### **Données relatives aux contrats, aux cas de prévoyance et aux prestations**

Il s'agit des données suivantes:

- données en rapport avec le traitement des cas de prévoyance (par ex. déclaration de la survenance du cas de prévoyance, numéro de sinistre), données sur le motif du cas de prévoyance comme la cause, l'accident ou la maladie, et date de l'événement, informations en rapport avec l'examen du cas de prévoyance, informations sur d'autres assurances et assureurs et informations sur des tiers comme les personnes concernées, et également données sensibles (par ex. données sur la santé) et données sur des tiers (par ex. sur les personnes impliquées au moment de la survenance de l'incapacité de travail ou du décès);
- informations sur la prestation de sortie, par exemple son montant et les rachats possibles et effectués;
- pour les autres cas de prestations, par exemple données en rapport avec le versement de la prestation de sortie (par exemple son motif, mais aussi données relatives aux comptes et institutions de libre passage et éventuellement le consentement du conjoint) ou en rapport avec un changement d'état civil (date du divorce ou de la dissolution d'un partenariat enregistré, prestations de sortie acquises, versements anticipés ou rentes d'invalidité perçues et décisions judiciaires y relatives);
- données liées à la conclusion et à l'exécution de contrats de location de logements ou de locaux commerciaux (principalement données personnelles et informations sur la situation financière).

### **Données financières**

Il s'agit d'informations sur la situation financière, les paiements et le recouvrement de créances. Il s'agit des données relatives aux paiements et aux coordonnées bancaires, par exemple les paiements de cotisations de l'employeur et le recouvrement de créances, pour les personnes assurées les données salariales, les rachats dans la prévoyance professionnelle et les versements de prestations de sortie et de rentes. Nous traitons également les données financières des bénéficiaires, par exemple sur les rentes versées aux conjoints et partenaires (enregistrés) survivants, aux enfants et à d'autres bénéficiaires.

### **Données de communication**

Lorsqu'une personne concernée nous contacte ou que nous la contactons, nous traitons le contenu des communications échangées et les informations sur le type, l'heure et le lieu de la communication.

Les **données de communication** sont, par exemple, le nom et les coordonnées telles que l'adresse postale, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone, le contenu des e-mails, de la correspondance écrite, des appels téléphoniques, des vidéoconférences, etc.; les informations sur le type, l'heure et, le cas échéant, le lieu de la communication ainsi que les preuves que nous demandons pour identifier les personnes concernées.

## Informations supplémentaires sur le portail numérique des assurés xCockpit

Nous exploitons xPlan («**plateforme en ligne**»), un portail destiné aux assurés. Lorsque vous vous inscrivez sur la plateforme en ligne en tant qu'utilisateur, nous collectons les informations que vous nous transmettez. Il s'agit notamment de données personnelles générales telles que le nom et les coordonnées, ainsi que d'informations personnelles que vous ou d'autres utilisateurs saisissez, téléchargez, générez, enregistrez et traitez lors de l'utilisation de la plateforme en ligne (par ex. certificats d'assurance).

Nous utilisons des cookies, des balises et des technologies similaires pour vous offrir la meilleure expérience utilisateur possible. Les cookies sont des fichiers texte qui sont téléchargés sur votre ordinateur ou votre appareil mobile lorsque vous visitez un site Web ou utilisez une application.

Pour plus d'informations sur les cookies et les technologies similaires, veuillez consulter l'annexe de la présente déclaration.

## Provenance des données personnelles

### Données personnelles que vous avez fournies

En règle générale, c'est la personne concernée qui nous fournit ses données personnelles, par exemple lorsqu'elle nous envoie des données ou communique avec nous. Cela peut être le cas sur la plateforme en ligne pour les assurés ou via d'autres canaux. De même, lors de la location de logements ou de locaux commerciaux, c'est d'abord la personne concernée qui met ses données à disposition.

### Données personnelles reçues

Nous pouvons également recevoir des informations sur la personne concernée de la part de tiers, tels que:

- les employeurs actuels ou antérieurs. Ceux-ci sont légalement tenus de nous fournir toutes les données personnelles nécessaires à la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle ;
- les proches (membres de la famille, représentants légaux, etc.);
- les banques et autres prestataires de services financiers, les assurances privées et sociales, les institutions de prévoyance et de libre passage ainsi que les établissements de crédit du pilier 3a pour les versements anticipés en rapport avec l'encouragement à la propriété du logement (EPL);
- les experts, médecins et autres prestataires de services qui nous fournissent également des données relatives à la santé pour l'octroi de prestations.
- les autorités avec lesquelles nous collaborons dans le cadre de la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle (par ex. offices AI, services fiscaux, services sociaux, etc.);
- les tribunaux, ainsi que les parties et autres tiers dans le cadre de procédures administratives et judiciaires;
- les registres publics comme le registre des poursuites ou le registre du commerce, d'organes publics comme l'Office fédéral de la statistique, des médias ou d'Internet.

En outre, lorsqu'une personne concernée nous transmet des données sur des tiers, nous partons du principe qu'elle est autorisée à le faire et que les données sont exactes. La personne concernée confirme ce fait en nous transmettant des données sur des tiers. Par conséquent, la personne concernée doit informer ces tiers du traitement de leurs données par ses soins et leur fournir une copie de la présente déclaration de protection des données.

## Finalité du traitement des données

Le traitement des données personnelles sert principalement à la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle. Plus précisément, les traitements effectués conformément à la présente déclaration de protection des données le sont en particulier aux fins suivantes :

- Conclusion et exécution de contrats d'affiliation avec le ou les employeurs affiliés, exercice des droits juridiques découlant de ces contrats, tenue des comptes et résiliation des contrats. À cette fin, nous traitons notamment les données personnelles des personnes assurées, les données relatives aux contrats, aux cas de prévoyance et aux prestations, ainsi que les données financières et de communication.
- Enregistrement des personnes assurées. À cette fin, nous traitons en particulier les données de base.
- Tenue et gestion des comptes de capital de prévoyance, entrées et sorties, les données relatives aux montants, aux rachats, aux avoirs de vieillesse et aux versements étant traitées.
- Examen et traitement des cas de prévoyance, y compris la coordination avec d'autres assureurs (par ex. assurance-invalidité) et exercice de droits de recours. Dans ce contexte, nous traitons en particulier les données contractuelles, les données relatives aux cas et aux prestations de la personne assurée et des membres de sa famille et des bénéficiaires, ainsi que les données relatives à la santé et les données de tiers, tels que les experts et les prestataires de services externes.
- Conclusion et exécution de contrats de location et d'hypothèques.
- Exploitation du site Internet accessible au public et de la plateforme en ligne.

## Transmission de données personnelles à des tiers

L'organisation de la prévoyance professionnelle implique non seulement les institutions de prévoyance, mais aussi d'autres organismes. Par conséquent, les données personnelles sont traitées non seulement par nous, mais aussi par ces tiers et peuvent leur être transmises en cas de question, notamment :

- **Employeur:** nous communiquons à l'employeur de la personne concernée les cotisations à la caisse de pension calculées individuellement. L'employeur ne reçoit pas de données sur les transactions telles que les rachats, les versements anticipés, etc.
- **Autres institutions de prévoyance et professionnels de la santé** (par ex. institutions de libre passage, assurances sociales telles que l'assurance-invalidité, prestataires de soins de santé, médecins-conseils, experts, experts médicaux et services sociaux).
- **Autorités et organismes publics:** nous pouvons divulguer des données personnelles à des autorités, organisations, tribunaux et autres organismes publics si nous y sommes légalement contraints ou autorisés par la loi ou si cela est nécessaire pour protéger nos intérêts, par exemple dans le cadre de procédures administratives, judiciaires et extrajudiciaires, ainsi que dans le cadre des obligations légales d'information et de coopération, par exemple en cas de divorce et de litiges entre héritiers ou si nous sommes impliqués de toute autre manière dans un litige nécessitant la divulgation de ces informations pour faire valoir ou défendre des droits légaux. Les destinataires sont par exemple les offices des poursuites, les tribunaux pénaux et les autorités d'instruction pénale, les administrations fiscales ou les autorités compétentes en matière d'assurances sociales. Les données personnelles sont également communiquées lorsque nous demandons des informations aux organismes publics dans le cadre du traitement des cas de prévoyance.

- **Autres personnes:** si les finalités du traitement impliquent la participation de tiers, les données personnelles peuvent également être transmises à d'autres destinataires, par exemple à des personnes impliquées dans des procédures judiciaires ou administratives (par exemple en cas de recours à des tiers civilement responsables ou à leurs assurances responsabilité civile). Les autres destinataires comprennent les créanciers, les mandataires, les banques correspondantes, les institutions financières et les autres entités impliquées dans une transaction juridique.
- **Sous-traitants:** nous pouvons transmettre des données personnelles à des entreprises dont nous utilisons les services. Ces prestataires de services traitent ces données personnelles pour notre compte en tant que «**sous-traitants**» et sont tenus de ne traiter les données personnelles que conformément à nos instructions et de prendre des mesures appropriées pour assurer la sécurité des données. Il s'agit par exemple de prestataires de services informatiques (comme les services dans les domaines de la gestion des assurés, de la gestion immobilière et de la saisie des données), d'agences (par ex. dans le cadre de l'envoi de newsletters), de prestataires de services dans le domaine de l'analyse et de l'exploitation des données, etc. ou de services de conseil. Certains sous-traitants sont également responsables conjointement avec nous ou indépendamment de nous (par ex. sociétés de recouvrement).

Les transferts de données susmentionnés sont nécessaires pour des raisons légales ou opérationnelles. Les données personnelles des personnes concernées en rapport avec la prévoyance professionnelle obligatoire ne sont transmises que dans le cadre légal.

De plus, les données personnelles ne sont pas transmises ou communiquées d'une autre manière à des tiers, sauf si cela est nécessaire pour remplir des obligations légales ou juridiques (y compris le respect d'une décision administrative ou judiciaire exécutoire) dans le cadre de la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle ou si la personne concernée y a expressément consenti.

## Transfert de données personnelles à l'étranger

Nous traitons les données personnelles exclusivement en Suisse.

Si, dans le cadre de l'exécution opérationnelle, nous devons tout de même transmettre des données personnelles dans un cas particulier vers un pays ne disposant pas d'un niveau de protection des données adéquat, nous assurerions la protection des données personnelles de manière appropriée, par exemple en concluant des contrats de transfert de données avec les destinataires des données personnelles dans les pays tiers en question, qui garantissent la protection des données nécessaire. Il s'agit notamment des clauses contractuelles types (CCT) approuvées par la Commission européenne et le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence.

## Durée du traitement et de l'enregistrement (conservation) des données personnelles

Nous traitons les données personnelles issues de la gestion des assurés aussi longtemps que cela est nécessaire aux fins de traitement mentionnées, qu'il existe des délais de conservation légaux, que nous avons un intérêt légitime à les conserver (par ex. en cas de délais de prescription, d'exercice, de défense et/ou de mise en œuvre de droits juridiques), qu'une personne concernée y a consenti ou que la conservation est de nature technique (par ex. pour garantir la sécurité informatique, les sauvegardes).

## Protection et sécurité des données

Nous prenons des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité des données personnelles, les protéger contre tout traitement injustifié et illicite et éviter les risques de perte, d'altération accidentelle, de divulgation non souhaitée ou d'accès non autorisé. Nous ne pouvons toutefois pas exclure avec certitude une violation de la protection des données, car certains risques résiduels sont inévitables.

## Droits des personnes concernées

Les personnes concernées ont les droits suivants en ce qui concerne leurs données personnelles :

- le droit d'obtenir des informations sur les données personnelles que nous conservons à leur sujet;
- le droit de rectification des données personnelles inexactes ou incomplètes;
- le droit de demander l'effacement ou l'anonymisation des données personnelles lorsque celles-ci ne sont pas (ou plus) nécessaires à la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle ou à la location d'immeubles résidentiels ou commerciaux;
- le droit d'exiger la limitation du traitement des données personnelles dans la mesure où le traitement n'est pas ou plus nécessaire à la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle;
- le droit à la portabilité des données, c'est-à-dire le droit de recevoir des données personnelles dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine;
- le droit de s'opposer au traitement;
- le droit de révoquer un consentement avec effet pour l'avenir, dans la mesure où un traitement repose sur un consentement.

Les droits susmentionnés peuvent être exercés au moyen de demandes écrites, accompagnées d'une copie lisible d'une pièce d'identité officielle en cours de validité (par ex. passeport, carte d'identité, permis de conduire).

Veuillez noter que dans certaines circonstances, nous pouvons limiter, suspendre ou refuser vos droits, ce dont nous vous informerons au cas par cas. Cela peut être le cas, par exemple, en cas de doute sur votre identité, si cela est nécessaire pour protéger d'autres personnes, pour préserver des intérêts légitimes ou pour remplir des obligations légales.

Les personnes concernées ont également la possibilité de déposer une plainte auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PF PDT) si elles craignent que le traitement de leurs données personnelles ne soit pas conforme à la loi.

## Modifications de la déclaration de protection des données

Nous nous réservons le droit de modifier la présente déclaration de protection des données à tout moment et sans préavis, sans avoir à en indiquer les raisons. En principe, la déclaration de protection des données s'applique au traitement des données personnelles dans sa version actuelle, qui est mise en ligne sur le site intranet et sur le portail des assurés.

La présente déclaration de protection des données est datée du **1<sup>er</sup> mai 2025**.

# Annexe Informations sur les cookies et les technologies similaires

## Définition des cookies et technologies similaires

Les cookies sont des fichiers que le navigateur enregistre automatiquement sur l'appareil de la personne concernée lorsqu'elle visite le site web de la Caisse. Les cookies comprennent un identifiant unique (ID) qui permet à la Caisse de différencier chaque visiteur/visiteuse des autres, en général sans toutefois l'identifier. Selon la finalité de leur utilisation, les cookies comprennent d'autres informations qui peuvent notamment se rapporter aux pages consultées et au temps passé sur les pages. La Caisse recourt, d'une part, à des cookies de session qui sont supprimés aussitôt le navigateur fermé et, d'autre part, à des cookies permanents qui restent enregistrés pour une certaine durée après la fermeture du navigateur (en général, entre quelques jours et deux ans) et qui servent à reconnaître les visiteurs et visiteuses lors d'une visite ultérieure.

La Caisse peut par ailleurs recourir à des technologies similaires telles que les balises pixel, les empreintes digitales et d'autres technologies pour enregistrer des données dans le navigateur. Les balises pixel sont des petites images généralement invisibles ou des codes de programme qui sont chargés à partir d'un serveur et transmettent ainsi certaines informations à l'opérateur du serveur, par exemple si et quand un site web a été visité. Les empreintes digitales sont des informations sur la configuration de l'appareil de la personne concernée ou de son navigateur collecté lors de sa visite sur le site web de la Caisse et qui permettent de différencier son appareil des autres appareils. La plupart des navigateurs utilisent par ailleurs d'autres technologies de stockage de données dans les navigateurs, de manière similaire aux cookies et auxquels la Caisse peut également recourir (p. ex. «Web Storage»).

## Cookies et technologies similaires auxquels la Caisse a recours

La Caisse utilise les types de cookies et technologies similaires suivants :

- Cookies nécessaires : les cookies nécessaires sont indispensables à l'utilisation du site web et de ses fonctionnalités. Ces cookies assurent au visiteur, par exemple de pouvoir naviguer de page en page sans que les informations saisies dans un formulaire ne disparaissent.
- Cookies fonctionnels : les cookies fonctionnels permettent à la Caisse de proposer des fonctionnalités avancées et d'afficher des contenus personnalisés. Ces cookies lui permettent par exemple d'enregistrer les informations déjà fournies (telles que le choix de la langue).

## Modifications des présentes informations sur les cookies

Les présentes informations sur les cookies peuvent être adaptées au fil du temps, en particulier si la Caisse modifie ses traitements de données ou si de nouvelles dispositions légales entrent en vigueur. De manière générale, la version des informations sur les cookies en vigueur au début d'un traitement de données est celle qui s'applique à ce traitement.